



# Enquête trimestrielle de télécommunications

## Fournisseurs de services par fil

### 3<sup>e</sup> trimestre 2005

If you prefer this questionnaire in English, please check



## Entreprise répondante

*Prière de modifier l'information préalablement imprimée, si nécessaire, à l'aide des cases correspondantes ci-dessous*

Raison sociale :

Nom commercial (*s'il diffère de la raison sociale*) :Personne-ressource responsable de la présente enquête (*prière d'écrire en lettres moulées*) :

Titre du poste :

Rue :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Site Web :

## Information pour les répondants

**Objectif de l'enquête**

Cette enquête vise à réunir les données financières et d'exploitation nécessaires à la mesure et à l'analyse statistiques de l'industrie des télécommunications. Ces données seront regroupées pour produire des estimations nationales de l'activité par branche d'activités. Ces estimations sont utilisées par les administrations publiques, le secteur privé, les organisations de télécommunications internationales et le public en général afin de comprendre ce secteur stratégique et le rôle qu'il joue dans le tissu social et économique du Canada. Cet aperçu résultant de cette enquête paraîtront dans la publication no. 56-002-XIR au catalogue de Statistique Canada.

**Loi autorisant la collecte des données**

La présente enquête trimestrielle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

**Confidentialité**

La loi interdit à Statistique Canada de publier et de diffuser des statistiques qui divulgueraient des renseignements obtenus à partir de la présente enquête et qui se rattacheraient à une entreprise identifiable sans d'abord avoir obtenu l'autorisation par écrit de cette entreprise. Les données qui seront incluses sur le présent questionnaire seront traitées confidentiellement, serviront à des fins statistiques et seront publiés sous forme agrégée uniquement. Ni la Loi sur l'accès à l'information ni aucune autre loi n'ont d'influence sur les dispositions sur la confidentialité de la Loi sur la statistique. Prière de noter que Statistique Canada ne partage aucune réponse avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

**Ententes de partage de données**

Pour réduire le fardeau de réponse et pour garantir des statistiques plus uniformes, Statistique Canada a conclu un accord de partage des données en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique avec l'Institut de la statistique du Québec, en vue d'un partage des informations tirées de cette enquête au sujet des opérations des répondants au Québec et au terme de l'article 12 de la Loi sur la statistique pour partager l'information de tous les répondants avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). La Loi sur la statistique du Québec accorde à l'Institut de la

statistique du Québec le pouvoir de recueillir lui-même les mêmes enseignements et elle contient les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique du Canada pour ce qui est de la confidentialité et des pénalités en cas de divulgation de l'information.

Le paragraphe 12(2) de la Loi sur la statistique prévoit que lorsque l'intéressé donne par écrit au statisticien en chef avis de son opposition à la communication des renseignements par Statistique Canada, ceux-ci ne peuvent être communiqués au ministère ou à la personne morale à moins que ces derniers ne soient autorisés par la loi à exiger de l'intéressé qu'il fournit cette information. Le CRTC est autorisé par la loi à exiger le répondant de fournir l'information en vertu de l'article 37 de la Loi sur les télécommunications. Les renseignements communiqués au CRTC seront traités en vertu des exigences de l'article 39 de la Loi sur les télécommunications.

**Procédures de retour**

Prière de retourner le ou les questionnaire(s) dûment rempli(s) dans les 30 jours de sa (leurs) réception(s) dans l'enveloppe ci-incluse ou par télécopieur au (613) 951-9920. Si vous prévoyez avoir de la difficulté à respecter ce délai, veuillez informer Statistique Canada de la date à laquelle vous vous attendez à produire ce ou ces questionnaire(s).

**Instructions relatives aux déclarations**

Prière de répondre à toutes les questions qui se rattachent à vos opérations. Afin de réduire les risques de rappel, prière d'inscrire «s.o.» dans le cas des points qui ne sont pas pertinents pour votre compagnie. Des instructions et des définitions détaillées des termes utilisés dans le présent questionnaire figurent à l'intérieur du Guide de déclaration.

 **Aide**

Si vous avez besoin d'aide, prière de communiquer avec :

Jo Anne Lambert

Michael Lynch

Téléphone : (613) 951-6673

Téléphone : (613) 951-2201

Télécopieur : (613) 951-9920

Télécopieur : (613) 951-9920

Courriel : joanne.lambert@statcan.ca

Courriel : michael.lynnch@statcan.ca

## Merci de votre collaboration



## REVENUS

### 1. Revenus d'exploitation de télécommunications

a) Services de télécommunications aux entreprises et transferts :

Recettes de contribution

Recettes d'interconnexion ou de partage des recettes

Location de circuits

Autres recettes (*vente en gros de minutes d'interurbains, co-implantation, accès aux bases de données, etc*)

Total pour le trimestre  
(000 \$)

01
02
03
04

b) Commerce de détail :

Services à bande étroite (*jusqu'à 64 kbps*)

Commutation par circuits :

Télécommunications locales

Télécommunications interurbaines

Commutation par paquets

Sans commutation (*réseau privé*)

Services à grande vitesse commutée (*> 64 kbps*) :

Commuté (*circuits ou par paquets*)

Non commutée

Options de gestion

Connexion

Autres revenus d'exploitation de télécommunications n.c.a.

05	06	07	08

Services à large bande	Services à très large bande	
09	12	160 (09 + 12)
10	13	161 (10 + 13)
		15
		16
		17
		18

**Total - Revenus d'exploitation de télécommunications**

### 2. Autres revenus d'exploitation

Location d'équipement terminal

Vente de biens de télécommunications

Services d'annuaire (*publicité et base de données*)

19
20
21

Réseau communiqué	Haute vitesse	
27	28	22 (27 + 28)

Accès Internet au détail

23
24

Autres (non télécoms) revenus d'exploitation n.c.a.

**Total - Autres revenus d'exploitation**

25
26 (18 + 24 + 25)

### 3. Revenus hors exploitation

**TOTAL - Revenus**

## DÉPENSES

### 4. Dépenses d'exploitation de télécommunications

Paiements effectués à d'autres télécommunicateurs ou au fonds de réserve :

	Total pour le trimestre (000 \$)
Paiements de contribution	40
Paiements d'interconnexion ou de partage des recettes	41
Location de circuits	42
Autres paiements à des télécommunicateurs	43
Traitements, salaires et avantages	44
Dépréciation et amortissement	45
Autres dépenses d'exploitation n.c.a.	46
<b>Total - Dépenses d'exploitation de télécommunications</b>	<b>47</b>

### 5. Autres dépenses d'exploitation

### 6. Dépenses hors exploitation

Frais d'intérêt

Autres dépenses hors exploitation non télécoms

**Total - Dépenses hors exploitation**

**TOTAL - Dépenses de télécommunications**

### 7. Emploi

Temps partiel

Plein temps

	Nombre de personnes	Traitements/salaires/ avantages (000 \$)
	55	56
	57	58

### 8. Dépenses en immobilisations

**Total - Dépenses en immobilisations**

000 \$

59

### 9. Trafic

Minutes de conversation interurbaines (000s)

Sans frais (1-8xx)

Interurbains de départ

**Total - Télécommunications interurbaines** <sup>1</sup>

Trafic d'arrivée internationale <sup>2</sup>

Appels en transit <sup>3</sup>

	Juillet	Août	Septembre
	109	110	111
	140	141	142
	100 (109 + 140)	101 (110 + 141)	102 (111 + 142)
	103	104	105
	106	107	108

<sup>1</sup> Appels qui proviennent ou qui sont réputés provenir (sans frais) de vos clients.

<sup>2</sup> Inclure les appels que vous transportez au moyen de transit internationaux et qui se terminent au Canada.

<sup>3</sup> Appels dont ni l'origine, ni la destination n'est le Canada.

**10. Lignes d'accès RTPC**

(appartenant au répondant)

Individuelles

Partagées

	De résidence	D'affaires	Total à la fin du trimestre
60	61	62	
63	64	65	
<b>RNIS (Réseau numérique à intégration de services) :</b>			
ADB (Accès au débit de base)	66	67	68
ADP (Accès au débit primaire)		69	(= 69)
Téléphones publics		71	(= 71)
Centrex		73	(= 73)
Lignes de téléphones officielles		88	(= 88)
Autres (veuillez préciser)	75	76	77
<b>Total - Lignes d'accès RTPC</b>	<b>78</b>	<b>79</b>	<b>80</b>

**11. Accès à l'Internet par lignes RTPC - # abonnés**

(Comptez seulement vos abonnés - directement affichés par vous plutôt que par une filiale ou une division ISP etc.)

Accès à haute vitesse

Service de communication par réseau commuté

**Total - Accès à Internet - # abonnés**

156	157	158
162	163	164
165	166	167

**12. Lignes non RTPC** (appartenant au répondant)

Analogique (jusqu'à 64 kbps)

Numérique :

Bande étroite (jusqu'à 64 kbps)

À large bande (plus de 64 kbps à 1.544 Mbps)

À très large bande (supérieure à 1.544 Mbps), sauf LNPA

Lignes numériques à paires asymétriques (LNPA)

**Total - Numérique**

81

82

83

84

85

86

87 (81 + 86)

**Total - Lignes non RTPC****13. Connexions téléphoniques par Internet (VoIP)****Total - Numéros de téléphone**

89

**Certification**

Veuillez inscrire le nom de la personne responsable de la présente déclaration en lettres moulées :

Signature :

J'atteste que les renseignements fournis dans le présent rapport sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Titre ou position :

Numéro(s) de téléphone :

Date :